CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E138117 **VALABLE JUSQU'AU** 19/09/2024

ÉDITÉ LE **15/09/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/12/2014
Forme juridique : SARLU
Capital : 2 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BRIVE 808 645 378 R.C.S

Siret : **808 645 378 00015**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 1154847 0
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5584851204
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5584851204
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **MAURIE MENUISERIES**

CHEMIN DE TEISSIER
19700 ST JAL

Téléphone : 05 55 97 52 97 **Fax :**
Portable : 06 84 77 45 99

Site Internet : menuiseries-maurie.com
E-mail : smaurie@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
MAURIE SYLVAIN GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	20/09/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	20/09/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/09/2022
o Isolation des combles perdus	20/09/2022
o Isolation des planchers bas	20/09/2022

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.